

Case postale 727
3960 Sierre
contact@sierre.le-centre.ch
<https://www.lecentresierre.ch>

**Procès verbal, assemblée générale ordinaire du 08 novembre 2023
19h30, Grande Salle de l'Hôtel de Ville à Sierre.**

Le comité

Présents : Sabine Rey (Présidente), Simon Eggs (Secrétaire), Anthony Lamon, (Représentant du Grand Conseil et du Conseil municipal), Nicolas Melly (Caissier et représentant du Conseil municipal), Lidia Petrics (Représentante de la Bourgeoise), Claude Steinegger (Events), Lysiane Tissières Premand (Communication).

Excusés : Alexandre Duc (Vice-président), Yann Santschi (membre).

L'assemblée se tient selon l'ordre du jour annoncé par convocation :

1. Accueil

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle annonce les personnes excusées.

L'ordre du jour ne fait aucune remarque.

2. Rapport de la Présidente

- La présidente prend le pouls du parti : 180 membres et de nombreux élus à tous les niveaux politiques.
- Ne pas s'endormir sur un oreiller de paresse. Sièges perdus au conseil communal et général ces dernières années.
- La Présidente présente un graphique de l'évolution du nombre d'élus par législature et par partis.
- Les femmes sont minoritaires au Conseil communal (présentation graphique 1989-2023).
- L'avenir : plusieurs défis : rajeunir et moderniser l'image du parti, augmenter le nombre de membres et élus, etc. Vision, valeurs, objectifs sont des réflexions à mener.
- Il faut penser sérieusement au renouvellement du Conseil général. Il faut rechercher des personnes qui par leur compétence, leur engagement, leur intégrité, s'engagent résolument.
- La Présidente remercie toutes les personnes qui s'engagent, élus ou non.

3. Intervention de Pierre Berthod, Président de la Ville de Sierre

- Salutations et remerciements à la Présidente et au comité.
- Intervention en faveur de la candidate Maret (conseil d'Etat), qui s'engage, est disponible, travaille et mérite notre soutien. De même pour le candidat Beat Rieder.
- Le Président relève le magnifique résultat au National de Sidney Kamerzin.

- Pont de Beaulieu : espoir que fin 2023/début 2024 le conseil d'Etat se détermine. Les recours restent possibles au TC et TF. Le politique reste pieds et poings liés dans un tel domaine, la compétence reste à la justice.
- Finances communales : résultat prévisionnel négatif (4.2 Mios). La marge d'autofinancement reste bonne. Les fonds propres/fortune restent bons. La dette par habitants est tout à fait raisonnable.
- Les villes de Monthey, Sierre, Martigny, elles aussi « tirent la langue ». Alors qu'elles représentent 60% de la population. Est-ce normal ? Comment les collectivités publiques pourront assumer leurs missions ? Grosse tension sur les finances publiques communales, mais également pour le canton.
- Modification du plan de zone : cela devient une tâche surtout technique et hélas peu démocratique. Y aura-t-il réellement une vraie marge de manœuvre, pour l'exécutif et le législatif, avec toutes les obligations et règlements ? On peut se poser la question.
- Projet Condémines Arena : une présentation est projetée à l'assemblée. Nouveau projet sur un espace de 15.5 hectares dont 10 sont en mains communales. Centre Valais Arena avec 2 patinoires. Le projet s'élabore à travers un partenariat public-privé. Un accord cadre a été signé pour définir les « règles du jeu ». La surface est divisée en 3 secteurs. Le secteur 1 étant destiné à la Valais Arena, à savoir les surfaces de glace en particulier et infrastructures sportives : 130 mios, dont 30 mios à charge de la collectivité publique. Concernant les deux autres secteurs, les terrains sont valorisés à hauteur de 800.- et 950.-/m² pour différentes densités. Y seront investis 150 à 190 mios, via des projets immobiliers sur les parcelles concernées.

4. Intervention de Sidney, Conseiller national

On a gagné les élections au niveau Valaisan et Suisse. Trois premières places au National, deux pôles position aux Etats. Très bon résultat d'ensemble dans le Valais romand. Résultat du district extraordinaire. Sans trop se congratuler, on peut être contents. Merci.

Depuis 1848, c'est la première fois que le Centre a un siège de plus que le PLR, au Conseil national.

Sidney évoque les thèmes et enjeux du Centre, sa stratégie gagnante, au niveau fédéral et cantonal.

5. Intervention de Carole Melly-Basili, Députée et Présidente du Conseil de la magistrature

- Mme Melly-Basili évoque la loi sur l'énergie. Très nombreux amendements, position offensive (plutôt avec la gauche) mais peu suivie. La position était de favoriser plutôt des mesures incitatives.
- Loi sur le climat : idem, nombreux amendements. L'objectif est la réduction des gaz à effet de serre.
- Modification de la loi sur les droits politiques. Les étiquettes (pour le vote par correspondance) sont un frein à la démocratie, en termes de participation. Les personnes qui ont perdu leurs étiquettes ne font pas forcément l'effort de les retrouver... la participation baisse.
- Elle évoque les nombreuses interventions « tweet » au Grand Conseil, inutiles, coûteuses : la « motionite aigüe ».

6. Intervention de Joël Rey, Chef de groupe au Conseil général

M. Rey évoque le Conseil général. Plus professionnel ? Moins émotionnel ? Pas certain. On a parfois des interventions mal à propos ou déplacées, de partis nouveaux qui ont grandi trop vite. Des personnes arrivées là sans grande motivation pour le travail et le sérieux que demande la fonction. Pour une certaine droite, on observe malheureusement une position peu constructive, très critique.

Le Conseil Général est-il moins politique ? Oui, ces dernières années. Mais la campagne va commencer. Au printemps viendra un plénum important sur le projet patinoire. Le Conseil général va devoir décider. En année électorale, il y aura des intérêts partisans.

Les projets de la municipalité, notamment le fonds pour le climat, ont été soutenus par le Centre, groupé, soudé, ce qui n'aurait pas été possible sinon.

7. Intervention de Vincent Berthod, Vice-président de la Bourgeoisie

- M. Berthod est responsable du dicastère des forêts et du nouveau triage forestier fusionné. Après une première année difficile, le chiffre d'affaires est bon.
- L'ex camping du TCS à Finges ne sera probablement pas remis en fonction.
- A Daval, des terrains sont loués à Oiken, qui attend pour construire (opposition).
- La ferme de Daval fait l'objet d'un projet de restaurant.
- Le restaurant des Îles Falcon est fermé, suite à une faillite. De nouveaux gérants ouvriront en principe en janvier.
- Distribution des pommes aux îles Falcon : grand succès comme d'habitude.

8. Intervention de Nicolas Bonvin, Député et constituant

M. Bonvin projette une présentation à l'Assemblée avec les points principaux du projet de la future constitution, qui sera votée par le peuple valaisan en mars 2024. L'assemblée a l'occasion de poser des questions intéressantes auxquelles répond M. Bonvin.

9. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2022

Le PV de l'AG 2022 est lu à l'Assemblée, car, suite à un problème technique, il n'a pu être déposé sur le tout nouveau site internet du parti.

Le PV est accepté à l'unanimité et ne génère aucun commentaire.

10. Comptes 2022

Le caissier M. Nicolas Melly présente les comptes à l'Assemblée.
Bénéfice de l'exercice : CHF 14'002.75 (doublé par rapport à l'année précédente).

Joël Rey, lit le rapport des réviseurs des comptes, qui proposent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2022 : bien tenus et conformes à la législation.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et donne décharge aux réviseurs et au comité.

11. Divers

La présidente propose d'aborder les divers à l'apéro, l'AG ayant été longue.

L'Assemblée générale se termine à 21h28.

Simon Eggs, secrétaire